

Notes pour une allocution de la directrice exécutive de la Commission de coopération environnementale

Ouverture de la IX^e session ordinaire du Conseil de la CCE

Ottawa, le 18 juin 2002

C'est avec grand plaisir que je vous présente les principaux secteurs d'activités dans lesquels la CCE a réalisé des progrès considérables et auxquels elle a apporté une importante contribution.

Grâce au Conseil et à votre grand dévouement, la CCE est devenue une organisation respectée et efficace pour ce qui est de réunir des gens qui ont un même objectif, à savoir protéger l'environnement de l'Amérique du Nord. La CCE a également démontré que, si tous les intervenants travaillent ensemble, nous pouvons régler les problèmes environnementaux associés à la libéralisation des échanges et aux liens économiques plus étroits qui unissent les trois pays.

La Commission a réalisé d'importants progrès. J'aimerais d'abord vous parler de quatre objectifs sous-jacents aux priorités définies dans notre programme de travail et qui concernent la participation des citoyens, la qualité des données sur l'environnement, la collaboration interinstitutions et les liens avec le programme d'intégration économique des trois pays.

Nous avons sollicité de façon plus systématique la participation des citoyens aux projets de la CCE, et nous sommes heureux des progrès que le Comité consultatif public mixte (CCPM) a réalisés dans ses activités de consultation. Nous observons en outre une nette augmentation de la participation d'organisations non gouvernementales aux activités de protection de l'environnement, surtout au Mexique. Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à la société civile pour son engagement. Je suis ravie que la Commission ait pu faciliter une plus grande participation des citoyens dans la région.

La participation du public repose avant tout sur la transparence. À cet égard, il convient de féliciter les trois pays pour leur vision avant-gardiste, qui leur a permis d'instaurer le processus de communications des citoyens grâce auquel ces derniers peuvent mettre en lumière le fait qu'une Partie peut ne pas avoir assuré l'application efficace de ses lois de l'environnement. Cette innovation dans le domaine de la transparence pourrait servir de modèle quant à la façon dont la société civile peut contribuer à une meilleure gestion de l'environnement. Trois dossiers factuels ont été constitués depuis la création de la Commission, et sept autres sont en cours de préparation. Le Secrétariat s'efforce de réduire le délai de traitement des communications des citoyens tout en respectant

l'objectif des trois pays, qui consiste à faire de ce processus un outil vraiment utile au public.

Pour ce qui est de la qualité des données sur l'environnement fournies par la Commission, le rapport sur l'état de l'environnement et la sixième édition du rapport *À l'heure des comptes* sont des documents très représentatifs, tout comme les nombreux rapports sur le commerce et l'environnement, qui présentent des analyses des liens qui existent entre ces deux domaines. Nous attendons les nouvelles analyses et les nouvelles données que devrait générer le deuxième Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce, organisé par la CCE en mars prochain.

Dans le but d'accroître son efficacité, la CCE s'est associée à d'autres organismes internationaux pour l'exécution de ses projets, créant ainsi des synergies qui vont dans le sens des priorités établies par le Conseil. Notre collaboration avec l'Organisation panaméricaine de la santé, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) nous a permis de partager l'expérience du Mexique en matière de lutte contre le paludisme, tout en éliminant l'utilisation du DDT dans ce pays et dans les sept pays d'Amérique centrale. Cela vient renforcer et consolider les principaux succès déjà enregistrés en ce qui concerne la réduction de la présence de DDT dans l'environnement nord-américain. La Commission a également déployé de nombreux efforts en vue de collaborer avec d'autres organisations internationales, comme le prouve notre expérience en matière de renforcement des capacités. De telles actions nécessitent un investissement additionnel de 11 millions de dollars américains. En outre, la Banque mondiale nous a demandé de participer à l'exécution d'un programme de transport durable à Mexico, programme auquel le FEM affectera 7 millions de dollars américains.

La CCE a par ailleurs franchi certaines étapes clés vers la mise en œuvre de solutions aux problèmes environnementaux qui sont au cœur du processus d'intégration économique des trois pays lancé avec l'entrée en vigueur de l'ALÉNA. Par exemple :

- Le Secrétariat a présenté au Conseil le rapport sur *Les possibilités et les défis environnementaux liés au marché nord-américain de l'électricité en évolution*, qui a été établi avec l'aide d'un groupe d'experts éminents. Publié par le Conseil hier, ce rapport donne pour la toute première fois un aperçu de l'interface du secteur nord-américain de l'électricité avec l'environnement et l'économie. Il démontre l'importance de la coopération pour le volet environnemental de la production d'électricité en Amérique du Nord, précisant que cette coopération garantira l'atteinte d'objectifs environnementaux. En d'autres termes, on veut s'assurer que des objectifs environnementaux comme un air salubre et un approvisionnement fiable et abordable en électricité puissent être atteints sans compromettre le processus trinational en cours visant à rationaliser et à améliorer la production d'électricité.
- De même, la CCE est en train de mettre la dernière main à une analyse comparative des normes s'appliquant à la gestion des déchets dangereux en Amérique du Nord et étudie la possibilité d'établir un système électronique de suivi des mouvements transfrontaliers des déchets dangereux.

La CCE étudie actuellement des moyens de recourir aux instruments commerciaux pour favoriser la protection de l'environnement dans le contexte d'une intégration de plus en plus marquée de l'économie nord-américaine. L'an dernier, sous l'égide du Conseil, la CCE a également entrepris un examen des mécanismes commerciaux utilisés pour promouvoir l'efficacité énergétique, l'utilisation de sources d'énergie renouvelables et la séquestration du carbone.

Par ailleurs, nous examinons la possibilité de mettre au point des mécanismes de microcrédit pour promouvoir les pratiques d'agriculture durable dans les régions forestières qui favorisent la conservation de la biodiversité. Notre approche est basée sur le succès du fonds de prévention de la pollution visant les petites et moyennes entreprises du Mexique.

Nous examinons également comment les trois pays nord-américains peuvent travailler ensemble pour favoriser la conservation des ressources en eau, par exemple, en établissant une grille tarifaire, en partageant les technologies et en adoptant des programmes de gestion des bassins hydrographiques.

Ce sont là quelques exemples de la façon dont la CCE travaille avec les responsables des trois pays afin de protéger l'environnement et de garantir ainsi le succès de la vision que partagent tous nos dirigeants : celle d'un partenariat nord-américain plus développé et mieux intégré. Par ailleurs, ces initiatives prouvent que les pays de l'hémisphère et le reste de la planète peuvent chercher ensemble à libéraliser les échanges commerciaux tout en protégeant la qualité de leur environnement.

Par-dessus tout, ces réalisations ont été rendues possibles grâce au niveau sans précédent de coopération que je constate à tous les niveaux.

Lors de mes déplacements en Amérique du Nord et de mes rencontres avec des groupes de citoyens, des représentants d'administrations locales, des groupes de gens d'affaires, des représentants d'universités, de groupes de recherche et d'organismes gouvernementaux, j'ai été impressionnée et stimulée par la sensibilisation accrue de la population à notre patrimoine naturel et par la reconnaissance de la responsabilité que nous devons tous assumer à l'égard de ce patrimoine. Il est très stimulant de constater la volonté et l'engagement des divers intervenants des trois pays à surmonter les obstacles, qu'ils soient linguistiques, culturels, politiques ou géographiques, et à travailler ensemble pour protéger notre environnement et préserver nos ressources naturelles. La protection de l'environnement et le développement durable sont deux objectifs communs aux trois pays nord-américains, dont l'union est cimentée non seulement par l'échange de produits et de services, mais aussi par les enjeux liés à l'environnement. Nous pensons tous que la prospérité associée à la libéralisation des échanges ne doit pas nécessairement être néfaste pour l'environnement, mais que la protection de l'environnement ouvre en fait la voie à une prospérité durable.

Je tiens à exprimer ma gratitude à chacun et chacune d'entre vous; vous avez contribué à la concrétisation des projets et des objectifs de la Commission. Je remercie les membres du Conseil et leurs représentants suppléants pour leur esprit de leadership et leur travail

novateur. Merci également aux membres du Comité consultatif public mixte et des comités consultatifs nationaux et gouvernementaux, ainsi qu'aux membres de la société civile et à mes collègues de la Commission qui nous ont tellement aidés à aller de l'avant grâce à leur dévouement et à leur enthousiasme.

Ce fut un réel privilège de travailler avec vous au sein de cette grande institution qu'est la CCE.